

UNE CORRESPONDANCE DE 1928
ENTRE GEORGE CÆDÈS ET PAUL PELLIOT SUR XIANLUO (SIAM)

Michel Lorrillard

ANNEXE 1 : Lettre de George Cædès à Paul Pelliot

Rajadamri Road 1915

Bangkok 1^{re} Février 1928

Mon cher ami

J'ai besoin de vos lumières pour élucider
un passage de Tchou Ta-kouan qui
m'embarrasse.

Tout au début (p. 18 de votre traduction),
on lit : "au Sud-ouest, on est à 15 jours du
Siam (Sien-to)". Or :

1^o je croyais que le composé Sien + to n'apparaissait dans le Texte qu'après la réunion
du Sien au Lo-hou, c'est-à-dire, après la
fondation du royaume d'Ayudhya en
1350 ;

2^o la direction Sud-ouest nous mène
sur le bar. Minam, c'est-à-dire au Lo-hou.

Je me demande, et vous seul pouvez m'éclairer sur ce sujet - si le texte original ne portait pas Lo-hou, et si Lien-to n'est pas une correction des éditeurs du temps des Ming.

La question est importante, à cause de la mention par Tchou Ta-kouan d'une guerre récente avec les Siamois (pp. 51 et 52). Que faut-il entendre par Siamois?

S'agit-il des Thai de Sukhothaya? Cela me paraît bien improbable. Le stih de Rāma Khamhīng ne fait aucune allusion à cette campagne victorieuse. Je puis bien penser que l'inscription date de 1292, et que la guerre en question

e je n'ai bien eue regret 1225. Mais
 la fin de l'inscription, qui énumère les conquêtes
 de Rama Phramking et les limites de son
 royaume est sensiblement postérieure au
 reste du texte. Or, nous savons qu'à l'est
 du Song Kwé (Petchaburi) aucune ville
 du Bar-minan 25 n'est mentionnée : le
 Lo-hou était complètement indépendant
 vis-à-vis du Sukkotaya, et si un représentant
 mal le Thai du Sukkotaya faisait le
 fuire au Cambodge, par-delà le Lo-hou.

Par cette campagne victorieuse de
 ce dernier collant ainsi bien avec le peu
 que nous savons de son histoire. Son

premier ambassadeur en Chine est de 1289. La
~~la~~ guerre avec le Cambodge, dont il était
 un vassal au moment ou écrivant
 Tchao Jou-koua, ^{pourrait être la} ~~occasion~~ la cause (ou
 le résultat) de la proclamation de son
 indépendance.

Vous voyez comment la question se présente,
 et pour moi ce Sren-lo, c'est le S-O
 du Cambodge, et victoire de celui-ci
 peu avant 1296, n'embarrasse un peu.

En pensez-vous ?

Voilà bien cordialement dévoué

G. Cœdès

ANNEXE 2 : Réponse de Paul Pelliot à George Cœdès

Paris 38 Rue de Valenciennes (VII)

10 Mars 1924.

Mon cher ami,

J'ai reçu de recevoir votre lettre du 12 Février
relative à un passage de Tchouen Lou Kouan. Depuis
longtemps j'aurais voulu me écrire sur ces mal
heurs, mais le temps ne m'a pas permis
de le faire, et je suis obligé de répondre immédiatement
pour le passage qui me intéresse le plus
même. Voici ce qui se dit de mon commentaire
(inédit) à ma nouvelle version (inédite
également) de Tchouen Lou Kouan :
" Vers le sud-ouest on va à 15 jours d'étapes de Liang "
de Liang est appelé dans le passage 22 22 Lien-lo petite

même forme utrumque § III ; de parait être
 inscrite en anachronisme. Partout ailleurs (§ IX, XXIV,
 XXXIV, XXXIX), cette table m'indiquait que par
Si Si (Si Si, 'Si Si'). Mais que le nom de
 Si-Si résulte de la fusion du nom du myanmare Si-Si
 et de celui de Si-Si, après que Si-Si eut emprunté le
 Si-Si ; or cette langue, en outre de l'écriture, est
 concordante, et se place, à peu près, en 1349.
 En fait, le nom de Si-Si et de Si-Si apparaissent
 fréquemment dans le Yuan chi, mais jamais celui de
 Si-Si. (1) Cf. Yuan chi, IV, 240-244, et pour l'ensemble
 de l'histoire, pp. 275-286. Je considère donc que Si-Si,
 la Yuan chi et de la § III de l'écriture, et une
 mauvaise lecture de la table avec autres de la version incomplète

que nous possédons :

Man 1: En 1904 j'ai obtenu ~~de~~ un exemplaire de l'ou chou de l'édition que l'on do se trouver de la Pao qui est de 1350 (Bibliothèque IV, 255). Nous avons reproduit l'un le texte original (cf. l'ou Pao, 1915, 99-100 et 110); la forme donnée à il apparaît pas.

Comme nous le voyons, j'ai encore indépendamment de cela une faute de typographie à la première §; mais je n'ai pas eu la faute personnelle de grande chance de être proteint notamment, ici, de mon je peux retrouver de la § 3, le texte original avec l'orthographe de l'ou, qu'on a mal modifié au long de l'ou, mais il n'y a pas de raison de suggérer avec une certitude la même

seulement ^{Si-mu,} Si-mu (ou Si-mu-jen, Si-mu, et non
l'annethompa Si-mu-to. Au la dernière passage, une
correction ne pourrait être proposée qu'on ne s'adresse à
microscopie de l'histoire si-mu-to elle-même, et
non d'en décider.

Je propose d'écarter pour un signe un fait
chinois qui n'est pas traduit en 1904 et qui se trouve
juste dans le même contexte. Le K'ien-shi, 242, p. 10
traduit l'acte au nom Kan-mu-ling de Si-mu, 1294, 7^e mois
mais le Yuan che a augmenté une indication qui n'est
pas élappée : "La 31^e année Reh-quan (1294), le 6^e mois, au
jour Keng-yeu, Kan-mu-ling de la ville de
Pi-tch'a-pou-ti (必察不里城敢木丁) envoya
un ambassadeur qui vint offrir la tribune. La tribune est
naturellement celle de l'audience, et c'est à la suite de la